

ABONNEMENT.

Saumur: 30 fr. 1 an, 16 6 mois, 8 3 mois. Poste: 35 fr. 1 an, 18 6 mois, 10 3 mois.

On s'abonne:

A SAUMUR, Au bureau du Journal ou en envoyant un mandat sur la poste, et chez tous les libraires.

POLITIQUE, LITTÉRATURE, SCIENCES, INDUSTRIE

L'ECHO SAUMUROIS

JOURNAL D'ANNONCES JUDICIAIRES ET AVIS DIVERS

BUREAU: PLACE DU MARCHÉ-NOIR

INSERTIONS.

Annonces, la ligne... 20 c. Réclames... 30 Faits divers... 75

RÉSERVES SONT FAITES

Du droit de refuser la publication des insertions reçues et même payées, sauf restitution dans ce dernier cas; Et du droit de modifier la rédaction des annonces.

Les articles communiqués doivent être remis au bureau du journal la veille de la reproduction, avant midi. Les manuscrits déposés ne sont pas rendus.

On s'abonne:

A PARIS, A L'AGENCE HAVAS 8, place de la Bourse,

L'abonnement continue jusqu'à réception d'un avis contraire. — L'abonnement doit être payé d'avance.

Paraissant tous les jours, le dimanche excepté.

Les abonnements de trois mois pourront être payés en timbres-poste de 15 cent., envoyés dans une lettre affranchie.

SAUMUR

6 Juin 1883.

Chronique générale.

Dans le conseil des ministres tenu hier matin, M. Charles Brun a annoncé à ses collègues la mort du lieutenant Berthe de Villers et l'arrivée probable à Hanoi d'un corps français de 700 hommes expédié de Saigon.

M. Waldeck-Rousseau a fait connaître qu'il avait été prévenu par M. Freppel que l'évêque d'Angers comptait déposer une demande d'interpellation sur les nouveaux attentats dont l'abbaye de Solesmes vient d'être le théâtre.

Il a été décidé que le ministre accepterait l'interpellation et la discussion immédiate.

On s'est ensuite occupé d'un projet de réorganisation administrative de Tunisie.

D'autre part, M. Raynal a annoncé que la convention entre l'Etat et la Compagnie du Midi venait d'être arrêtée définitivement.

Le bruit court que le conseil s'est préoccupé de l'éventualité d'une guerre avec la Chine et qu'il a examiné un projet de plan de campagne.

Le bruit a couru hier dans les couloirs de la Chambre qu'un agent étranger aurait proposé à la Chine d'engager 15 ou 20 mille flibustiers américains pour les mener guerroyer contre nous dans le Tonkin.

On a distribué hier aux députés un amendement de M. Bourgeois à la proposition de M. Paul Bert sur l'organisation de l'enseignement primaire.

Cet amendement porte que les membres des commissions scolaires nommées par les conseils municipaux auront droit d'assister individuellement ou collectivement aux le-

çons données dans les écoles communales publiques.

Les républicains de l'Evénement jugent avec une sévérité méritée les républicains qui nous gouvernent:

« La France aspire au repos. Elle a besoin de se refaire. Les aventures lui font horreur. Et on la jette trivolement, follement, dans une série d'équipées! Ne pouvant la mettre aux prises avec l'Europe, on la précipite contre l'Afrique, contre l'Asie, sous prétexte d'empire colonial!

« Avant de rêver soudain et de s'enquérir à la diable d'un nouvel empire colonial, nos gouvernants feraient mieux de conquérir le moindre empire sur eux-mêmes!

« A quoi nous sert-il d'être en République, si le premier ministre venu peut, de son autorité propre, faire mouvoir l'armée, la marine, et compromettre le drapeau?

« Ce pays s'appartient-il, oui ou non?

« A-t-il le droit de disposer de sa vie, de ses finances, de sa liberté?

« Qui donc soutiendra qu'il a voulu, qu'il a résolu, qu'il a voté la guerre avec le Tonkin et avec la Chine?

« Qui donc niera qu'un pouvoir audacieux l'a, sans son consentement, embarqué dans cette aventure?

« En vérité, il semble qu'une espèce de folie coloniale se soit emparée du parti qui est aux affaires. La France aura bientôt, à ce jeu, autant d'armées dehors qu'elle compte de colonies.

« Nous nous épuiserons vite à prodiguer ainsi nos forces sous toutes les latitudes.

« Et si la Triple Alliance s'imaginait de venir troubler notre mouvement expansif, dans quelle posture nous trouverions-nous pour lui répondre?

« Ah! M. de Bismark doit bien rire, sous sa forte moustache, des privautés que nous prenons avec l'Extrême-Orient. »

Le ridicule se mêle souvent à l'odieux

en ces années de disgrâce et de République.

C'est ainsi que samedi M. Challemel-Lacour a cru devoir accuser d'insouciance le regretté commandant Rivière. Oui, au milieu du deuil national, tandis qu'une veuve pleure son mari tombé sur les rives lointaines du fleuve Rouge, tandis que la patrie salue avec respect la mémoire du héros d'Hanoi, un pédant gourmé qui s'est, à l'indécent banquet opportuniste, engraisé des dépouilles opimes de la France, a osé dire: Ce brave était un insouciant!

Et pas un sénateur ne s'est levé pour crier à l'ex-fusillard: Taisez-vous donc; pendant que vous étiez à Londres la risée du monde diplomatique, cet insouciant soute-nait au Tonkin, où vos amis et vous l'aviez abandonné, la lutte suprême pour l'honneur du drapeau rougi de son sang.

Ah! vraiment, ce mot ne peut être une injure en passant par les lèvres de M. Challemel-Lacour; mais n'est-ce point un scandale que de pareilles gens aient pu impunément lancer à la face d'un mort glorieux une calomnie destinée à rejeter sur la victime de l'impérialisme républicain la responsabilité de la catastrophe qui attriste le pays?

Rivière, c'était un insouciant, il ne pensait qu'à servir la France. Il ne fumait pas des cigares exquis, et n'était pas gai dans la citadelle tonkinoise.

M. Gambetta, lui, songea à ses amis et à son parti; aussi sa souscription est-elle imposée à l'enthousiasme, — très-réfractaire, — de la nation et de l'armée.

Des officiers ont été mis aux arrêts pour n'avoir pas souscrit, et les fonctionnaires savent bien ce qui les attend s'ils refusent leur monnaie aux quêteurs du Badois Spuller pour le mausolée du Génois Gambetta.

Nous recevons quelques renseignements sur l'affaire des officiers punis pour avoir refusé de souscrire à la statue de M. Gambetta; et plus on étudie les faits, plus on juge nécessaire une punition pour le colo-

nel qui a employé son autorité pour exercer une pareille pression.

Le colonel aurait lui-même fait circuler une liste contenant les noms de tous ses officiers, et donné l'ordre à ceux-ci de signer en regard de leur souscription.

Le lieutenant-colonel, le premier, aurait signé, mais en ne mettant que des points ou des guillemets à la place du chiffre de sa souscription. Les officiers l'ont imité. Quelques-uns ont même refusé de signer; ce sont eux qui ont été punis.

Après avoir fait le tour du régiment, la liste est revenue au colonel, avec une seule souscription de 4 fr. Nous pourrions nommer l'auteur de celle-ci.

C'est alors que le colonel, furieux, a frappé d'arrêts plusieurs officiers. Mais, comme on le sait, le général a levé cette punition arbitraire, et il a même mandé le colonel au siège de son commandement pour le réprimander.

Nous attendons maintenant de savoir ce que fera le ministre de la guerre vis-à-vis de ce colonel fantaisiste, qui mène son régiment en pacha, et qui a la prétention de lever des contributions forcées sur ses officiers? (Union.)

L'incendie de la rue Oberkamff A PARIS.

Un immense incendie s'est déclaré lundi soir, vers six heures et demie, au n° 56 de la rue Oberkamff, chez M. Gillardet, marchand de couleurs et vernis.

Ce feu, qui s'était déclaré dans la cave, a pris en quelques minutes des proportions immenses.

Les locataires épouvantés se sont enfuis, n'ayant même pas le temps de prendre avec eux les objets les plus précieux.

Prévenues par le télégraphe, les pompes à vapeur de la caserne de l'état-major sont arrivées sous la direction du lieutenant-colonel Mille.

Les flammes s'élevaient à une si grande hauteur que de tous côtés les pompiers des postes voisins sont accourus, et bientôt

Feuilleton de l'Écho Saumurois.

LES MONTGOLFIER

DÉCOUVERTE DES AÉROSTATS.

Dans la famille, les impressions seront fort diverses:

— Que de bruit, pour si peu de chose, encore! dit le modeste Joseph fort intimidé.

Il recule devant la nécessité de se produire dans un monde si différent de celui qu'il aime; il s'effraye à la pensée d'être présenté au roi et à la cour.

— Quelle figure mon pauvre mari ferait-il là! pense Thérèse en le rassurant d'un de ces sourires qui le charment et le calment, tandis que l'impétueuse Adélaïde s'écrie:

— J'espère bien qu'Étienne n'hésitera pas, lui! Il sait tout ce qu'il faut savoir; il parle, il écrit à merveille, rien ne l'embarrasse. Allons, mon ami, va sur le champ de bataille gagner nos éperons à tous!

— De quels éperons parlez-vous, s'il vous plaît, ma fille? demande le vénérable Pierre Montgolfier.

— Mais de nos lettres de noblesse, mon cher père. Notre globe est monté assez haut, je crois, pour mériter la plus haute des récompenses.

— Petite folle! fit Augustin, elle ne cessait de taquiner nos braves inventeurs et la voici plus ambitieuse que personne.

— Sans Joseph, dit Étienne, je n'irai certes point à Paris! à lui seul le mérite! Je ne veux ni ne dois rien faire qu'en son honneur.

— Très-bien! s'écrièrent à la fois tous les frères et tous les parents, excepté Joseph fraternellement ému.

— Mais, mon frère, dit Thérèse, si Joseph lui-même vous prie d'aller seul, si je vous en supplie, moi, si nous vous en conjurons tous, comme l'exige votre Adélaïde, et enfin, si notre auguste père vous en fait un devoir...

D'un élan irrésistible, tous s'acquittèrent du rôle que Thérèse leur a tracé.

— Va, et sois béni! dit le patriarche de Vidalon, tandis que Joseph serrait la main de son collaborateur bien-aimé, que la pétulante Adélaïde souriait finement et que Thérèse, en femme pratique, avisait aux voies et moyens avec Jean-Pierre qui envoyait retenir une chaise de poste pour le lendemain à la première heure.

Le lendemain donc:

— Bon voyage! succès et prompt retour! Joseph accompagna son frère jusqu'au premier relais d'où il reviendrait à pied en rêvant, en inventant, selon son usage.

— Sois prudent surtout! lui avait-il dit à plu-

sieurs reprises; notre invention récente n'est pas suffisamment perfectionnée; on se hâte trop! Je trouverai mieux peut-être.

Les deux frères s'embrassèrent avec effusion. Étienne allait représenter leur conception commune, et devait s'en acquitter de manière à mériter à jamais l'estime de tous les gens de bien.

Le 27 août 1783, au matin, lorsqu'il mit pied à terre à Paris, Paris tout entier était en émoi. La foule se précipitait vers le Champ-de-Mars d'où devait partir le premier globe aérostatique gonflé d'air inflammable.

On n'avait pas attendu les inventeurs. Faujas de Saint-Fond, professeur au Jardin des Plantes, ouvrit une souscription tout aussitôt couverte. Le savant physicien Charles est mis en demeure de fabriquer un globe qui fasse comme celui d'Annony. Faut de savoir en quoi consiste le gaz Montgolfier, il songe au gaz quatorze fois et demi plus léger que l'air, trouvé en 1766 par l'Anglais Cavendish, et dont, depuis 1777, les propriétés sont parfaitement connues. Avec le concours des frères Robert, il a fait confectionner un ballon de taffetas enduit de caoutchouc, moins perméable que l'enveloppe dont les frères Montgolfier avaient essayé un instant. Jusque-là, l'hydrogène n'avait été produit que dans les cours publics et en quantités minimes. Charles improvisa l'art d'en fabriquer un volume de plus de quarante mètres cubes; il a

rapidement vaincu d'innombrables difficultés.

Son aérostat de douze pieds deux pouces de diamètre, en partie gonflé d'abord rue Notre-Dame-des-Victoires, a été conduit à travers les rues de Paris jusqu'au Champ-de-Mars. Il finit par être entièrement gonflé.

A cinq heures, un coup de canon donna le signal de partance. Le globe abandonné à lui-même s'éleva en deux minutes à plus de mille mètres, se perdit dans un nuage, reparut un instant à une hauteur immense, devint imperceptible et laisse la multitude dans l'enthousiasme.

Charles et les frères Robert ont dirigé les manœuvres. Blanchard renonce décidément à s'enlever par le seul emploi de ses ailes. Quant à Lalande, on ne voit, on n'entend que lui; il va, vient, péroré. Qui ne le croirait l'auteur de l'art de s'élever dans les airs?

Mais Étienne qui, à peine descendu de chaise de poste, a suivi la foule, perdu aux derniers rangs, éprouve la plus poignante émotion qu'inventeur ait jamais ressentie.

Eh quoi! déjà d'autres mettent à exécution les idées de Joseph et les siennes! Usurperait-on leur gloire?

Il s'avance, il se nomme, et chose incroyable qui devait indignier tout Paris, l'accès de l'enceinte lui est refusé. C'était injuste, odieux, navrant.

— Non, ne craignez rien, l'Académie des

vingt pompes à bras et cinq pompes à vapeur jetaient des trombes d'eau sur le foyer de l'incendie.

Soudain une première détonation se fait entendre, bientôt suivie d'une deuxième et de plusieurs autres.

Des flammes de toutes couleurs s'échappent par les portes et les soupiraux; l'on dirait d'immenses feux de Bengale, ce sont les tourées d'essences et des bonbonnes d'alcools qui sautent.

Au moment de l'une de ces explosions, huit pompiers ont été projetés de l'autre côté de la rue et grièvement blessés; après avoir reçu les premiers soins dans une pharmacie voisine, ils ont été transportés à l'hôpital militaire de la rue des Récollets.

Plusieurs travailleurs civils ont été également blessés; ils ont été transportés dans une pharmacie voisine.

La maison est complètement détruite, les pertes sont considérables.

Contrairement à ce que disent plusieurs journaux d'hier matin, le fourrier Barboza, de la caserne de Sévigné, n'est pas mort; toutefois, son état est désespéré.

Voici la liste officielle des victimes :

Sapeurs-pompiers : 1° Simion (caserne du Château-d'Eau); 2° Grive (caserne de Sévigné); 3° Barboza; 4° Colly, sergent (caserne de Sévigné); 5° Corrier, sapeur (caserne de Ménilmontant); 6° Jossel, sous-lieutenant; 7° Veber, Léon; 8° Arthur Vaternel, âgé de 24 ans, garçon de magasin : soit huit victimes au lieu de onze, comme l'annoncent plusieurs de nos confrères.

## EXPÉDITION DU TONKIN.

Les dépêches du ministère de la marine annoncent que la sortie où périt le commandant Rivière s'est effectuée après une provocation injurieuse du chef des Pavillons-Noirs.

La colonne sortie le 19 mai fut assaillie sur une chaussée étroite, à 50 mètres, par le feu des ennemis cachés dans les bambous.

Le commandant Rivière fut tué en voulant sauver une pièce de canon et en marchant à la tête de la colonne. Le canon fut sauvé et la retraite effectuée en bon ordre par le lieutenant de vaisseau de Marolles.

Les pertes totales sont de 4 officiers, 11 soldats et 18 marins tués; 7 officiers, 24 marins et 20 soldats blessés.

Tous les blessés ont été ramassés à Hanoi, mais il a fallu laisser les morts sur le terrain.

Les Pavillons-Noirs ont perdu 143 hommes. La situation de Hanoi est rassurante. Le moral des troupes est excellent.

Les communications avec Hai-Phong sont libres. Les deux premières compagnies de renfort ont quitté Hai-Phong le 27 mai allant à Hanoi.

Un bataillon et une batterie sont partis de Saigon le 26 mai et ont dû arriver le 30.

Le commandant Manding a télégraphié qu'il est en mesure de repousser toute attaque.

sciences compte sur vous, le roi est juste, et je suis tout à vos ordres! lui dit, le soir même, son ami Réveillon, propriétaire de la manufacture royale de papiers peints, au faubourg Saint-Antoine.

Le ballon de Charles était allé répandre la terreur dans la paroisse de Genesne. Ce fut le côté beuffon de l'histoire. Déchiré par la dilatation du gaz, le monstre dont les paysans n'osaient approcher, reçut du plus hardi de la bande un coup de fusil, s'affaissa davantage, et puis, lacéré à coups de fourche, fut mis en pièces avec fureur.

Ce qu'a dit Réveillon se confirme de point en point. Étienne reçoit de toutes parts l'accueil le plus encourageant. Il fabrique aussitôt un magnifique ballon de soixante pieds de haut et quarante de diamètre qui, le 12 septembre au matin, sera gonflé, selon la formule première, par la fumée d'un mélange de paille et de laine.

L'essai fut satisfaisant, mais le ballon qui devait être solennellement expérimenté le 19 à Versailles, en présence du roi Louis XVI, est mis hors de service par des torrents de pluie. En six jours, Étienne et ses amis en improvisent un autre; c'est miracle, et miracles aussi le talent, la présence d'esprit dont Étienne fit preuve pour que, malgré de graves avaries survenues au dernier moment, l'expérience ne subisse aucun retard. L'ascension eut plein succès.

Lorsque ensuite le globe aérostatique descendit

## LES FÊTES DU COURONNEMENT.

Moscou, 3 juin.

L'Empereur et l'Impératrice viennent de traverser toute la ville en voiture découverte, sans aucune escorte, se rendant au couvent Saint-Serge. Sur tout le parcours, ils ont été acclamés par la population.

Moscou, 3 juin, soir.

Les exercices exécutés aujourd'hui par les régiments de cosaques ont été fort brillants. On a surtout admiré divers simulacres de combat et une fantasia des mieux réussies.

L'Empereur et l'Impératrice sont rentrés à Moscou à six heures. Ils ont traversé la ville, comme le matin, en voiture découverte, sans escorte, et ont reçu sur tout leur passage un accueil des plus chaleureux.

Leurs Majestés ont entendu aujourd'hui la messe des morts pour le repos de l'âme de l'impératrice Marie, mère de l'Empereur.

Il est certain aujourd'hui qu'il n'y aura pour le moment aucune fête à Saint-Petersbourg, et que l'Empereur n'y fera pas d'entrée solennelle.

Moscou, 3 juin.

Voici le texte de l'allocution adressée hier par l'Empereur aux maires des communes rurales, au dîner qu'il leur a offert après la fête populaire :

« J'éprouve une grande joie de vous voir réunis ici, et je vous remercie de la part que vous avez bien voulu prendre aux fêtes que la Russie tout entière célèbre si joyeusement.

« Lorsque vous serez de retour dans vos provinces, transmettez à tous mes remerciements les plus chaleureux.

« Suivez les conseils et les directions de vos maréchaux de noblesse.

« N'ajoutez pas foi aux bruits absurdes que l'on répand relativement au partage des terres et à l'extension gratuite de la propriété foncière. Ces bruits sont l'œuvre de nos ennemis. Toute propriété, la vôtre comme toutes les autres, doit être inviolable.

« Que Dieu vous accorde bonheur et santé! »

Aux maréchaux de la noblesse, l'Empereur a dit :

« Je vous remercie de votre fidélité. J'ai toujours eu des preuves de la fidélité et de la sincérité des sentiments de la noblesse à mon égard. Je compte fermement qu'elle sera à l'avenir, comme elle l'a toujours été, mon plus ferme soutien dans tout ce que j'entreprendrai pour le bien du trône et de la patrie.

« Que Dieu vous accorde une vie paisible et tranquille, et merci encore une fois de tout mon cœur! »

M. Waddington a donné dimanche soir un grand dîner diplomatique auquel assistaient les ambassadeurs d'Allemagne, d'Angleterre, d'Autriche, d'Italie et de Turquie;

dans les bois de Vaucresson, un jeune et intrépide savant, Pilâtre de Rozier, arrive des premiers sur les lieux et manifeste aussitôt le dessein de monter en montgolfière. Pénétré des recommandations de Joseph, Étienne recommande la prudence. Pilâtre fait des essais à ballon captif. Le major d'Arlandes son ami arrache au roi l'autorisation désirée.

Le 21 novembre, Pilâtre de Rozier et lui effectuent avec une audace et un sang-froid extraordinaires le premier trajet aérien, en faisant grand feu sous leur sphère d'étoffe.

Ils distancent ainsi Charles et les frères Robert qui avaient annoncé, immédiatement après leur expérience du 27 août, qu'ils fabriqueraient un globe de soie devant porter deux voyageurs.

Le 1<sup>er</sup> décembre, ils furent prêts, et la lutte des deux écoles, celle des ballons à feu ou montgolfières, celle des ballons à air inflammable, Charles ou Charlottes, étant parfaitement courtoise entre leurs maîtres au moins, la place d'honneur, ce jour-là, fut offerte à Étienne Montgolfier.

Tenant à la main un ballonnet sondeur, Charles s'avance vers lui :

— C'est à vous, lui dit-il, de nous montrer la route des airs!

Chacun saisit la délicatesse de l'allusion, et c'est au milieu d'applaudissements cent fois mérités que Charles prend place dans la nacelle avec l'un des frères Robert.

(A suivre.)

G. DE LA LANDELLE.

les ministres des Etats-Unis, des Pays-Bas, du Portugal, etc., ainsi que l'amiral Jaurès, ambassadeur de France. (Agence Havas.)

## BULLETIN FINANCIER.

Paris, 5 juin.

Les tendances à la baisse que nous constatons hier se maintiennent aujourd'hui principalement pour les Rentes qui réactionnent : la 3 0/0 à 79.80, l'amortissable à 81, et le 5 0/0 à 108.65.

Les établissements de crédit sont relativement faibles.

La Banque de France conserve son cours de la veille et s'inscrit à 5.405.

Le Foncier réactionne légèrement à 1.330.

Les Obligations Foncières nouvelles très-fermes cotent 354 les libérées, et 348 les non libérées.

Le Suez est en reprise à 2.450. Sa recette de ce jour est de 290.000. A ce propos nous engageons nos lecteurs à consulter des petits tableaux que publie le *Financier des Communes* et desquels il ressort que les recettes sont toujours croissantes, tandis que les cours sont beaucoup plus faibles, et nullement en rapport avec ceux de l'année dernière comparativement aux recettes.

Les chemins réactionnent : le Lyon à 1.425, le Midi à 1.120, le Nord à 1.895 et l'Orléans à 1.225.

Le Gaz, toujours ferme à 1.360, l'Italien à 93.22, l'Egypte à 368, les Lombards à 322 et les Autrichiens à 695.

## Chronique Locale et de l'Ouest

### CATASTROPHE

de la Carrière de la Papeterie.

DIX-SEPT VICTIMES.

On lit dans l'*Union de l'Ouest*, parue hier à Angers :

« Lundi soir, vers quatre heures, le bruit se répandait à Angers qu'un écoulement venait de se produire dans la carrière de la Papeterie. Le fait n'était que trop vrai.

« Vers trois heures et demie, dans le plein du travail, la paroi nord de la chambre dans le puits n° 4 s'est écroulée d'un bloc, sans cause apparente, couvrant de ses débris les ouvriers du fond, éteignant le gaz, brisant tout l'outillage. Après le premier moment de stupeur, on organisa le sauvetage, pendant que d'Angers accouraient M. le commissaire central et des agents; puis les ingénieurs, des gendarmes, des médecins, les magistrats du parquet, etc.

« Au milieu des larmes et des appels désespérés des femmes et des enfants, on s'enquit du nombre d'hommes ensevelis et de leurs noms. Après appel, on a reconnu qu'ils étaient dix-sept. Quatre ont été retirés avec des blessures graves, mais non mortelles, on l'espère. Les treize autres étaient sous les pierres, dans la chambre comblée de débris, savoir : un clerc d'à-bas; 8 ouvriers perreyeurs; 4 journaliers. De ces 13 hommes ensevelis, 9 sont mariés et l'un d'eux laisse six enfants.

« Ce matin, à 6 heures, on n'avait pu encore pénétrer dans la chambre; mais on n'a guère d'espoir de retrouver des vivants. La quantité de roc écroulé est évaluée de 45 à 50 mètres cubes.

« Voici les noms des morts :

« *Perreyeurs.* — Joly (Louis), célibataire. Trenne (Louis), célibataire. Querré (Jean), célibataire. Thibault (Pierre), marié, 6 enfants. Le Bihan (Allais), célibataire. Le Bars (Jean), marié. Gabellic (Jean), marié, 2 enfants. Moreau (Jean), marié, 2 enfants.

« *Journaliers.* — Leroux (François), marié, 3 enfants. Briand (Noël), célibataire. Ilhen (François), marié, 4 enfants. Hersé (Guillaume), marié, 2 enfants.

« *Contre-maitre ou clerc d'à-bas.* — Fouillet (Jean-Baptiste), marié, sans enfant.

« On ne pense pas que l'on puisse arriver aux cadavres avant quelques jours. »

Voici des extraits de l'article du *Patriote* :

« Une épouvantable catastrophe a eu lieu lundi à la carrière de la Papeterie, à Saint-Léonard.

« Vers trois heures de l'après-midi, un éboulement s'est produit dans le puits n° 4.

« Par suite de cet éboulement, la conduite du gaz a été coupée, ce qui a empêché de porter secours aux victimes, qui se trouvent ensevelies sous trente pieds de terre et de pierre.

« On évalue à 500 mètres cubes l'amoncellement des décombres.

« La scène où s'est passé ce drame terrible présentait un aspect sombre et grandiose. Il pleuvait à torrents, l'orage grondait et les éclairs illuminaient l'espace.

« Quatre blessés ont pu être retirés; deux d'entre eux se trouvent dans un état désespéré. Ils ont été transportés à l'hôpital.

« Il est impossible de savoir quand le déblaiement pourra être effectué et s'il sera possible, avant longtemps, de retirer les cadavres, qui se trouvent à 480 pieds de profondeur.

« C'est là un véritable désastre qui causera certainement une immense et douloureuse émotion. »

Le *Journal de Maine-et-Loire* dit que ce déplorable événement est sans précédent aux Ardoisières d'Angers.

Terminons par les lignes suivantes de l'*Etoile* d'hier :

«.... Quel spectacle navrant de voir ces femmes et ces enfants, attendant avec une inexprimable angoisse que l'on remontât le bassicot pour savoir si quelqu'un des leurs n'était pas tué ou blessé.

« Enfin, à la dernière heure, on comptait 15 morts et 4 blessés, dont trois avaient les jambes coupées et dont l'un, paraît-il, était remonté tout seul par une échelle avec une jambe seulement.

« 21 hommes, dont 19 sont déjà retrouvés, manquaient à l'appel lundi soir.

« La sépulture de ces malheureuses victimes va avoir lieu aujourd'hui à trois heures. »

## Société de Tir de Saumur.

### AVIS

Le Ministre de la guerre vient de donner son approbation à la création de la Société de Tir de Saumur.

Dans quelques jours, les armes et cartouches seront mises à la disposition des sociétaires qui recevront un exemplaire du règlement et devront verser leur cotisation de 1883 entre les mains et sur la quittance de M. Perrault, secrétaire-trésorier.

Une lettre individuelle indiquera les jour, heure et lieu de la première séance à laquelle tout le monde devra assister autant que possible.

Une médaille de vermeil offerte par le président sera décernée dans cette séance au meilleur tireur sociétaire.

Le Président,

G. DOUSSAIN, capitaine.

### VOTES DE NOS DÉPUTÉS.

La Chambre a repoussé par 292 voix contre 441 l'amendement de M. Graux à la loi de réforme judiciaire, proposant de procéder à la réorganisation des Cours et Tribunaux, dans le délai de six mois, sous le contrôle du Conseil supérieur de la magistrature.

Ont voté pour : MM. de Civrac, de Maillé, de Soland, de Terves ;

Ont voté contre : MM. Benoist, Bury.

— Le paragraphe 4<sup>o</sup> de l'article (la réorganisation de la magistrature se fera dans le délai de trois mois) a été adopté par 829 voix contre 439.

Ont voté pour : MM. Benoist, Bury ;

Ont voté contre : nos autres députés.

— L'amendement de M. Raspail excluant de toute fonction judiciaire les magistrats ayant fait partie des commissions mixtes, a été adopté par 393 votants.

MM. Benoist et Bury ont voté pour ;

Nos autres députés n'ont pas voté.

## Voyage au pays des Nègres.

Prochainement, on pourra faire ce voyage qui est long, très-long, sans quitter Saumur; on n'aura qu'à se diriger vers le théâtre.

En effet, bientôt doit venir dans notre ville l'intrépide explorateur des Indes occidentales, M. Edgard La Selve, officier d'Académie, dont la collaboration au *Tour du Monde*, à la *Revue de la Poésie*, à l'*Ami de la Jeunesse*, etc., etc., est très-remarquable.

Qu'il fasse les relations de ses voyages, soit dans la salle des Conférences du boulevard des Capucines, soit au Cercle du Luxembourg, soit dans les théâtres ou les salles de spectacle des villes de province, M. Edgard La Selve attire toujours un nombreux auditoire qui lui reste fidèle. Et c'est toute justice. Au charme, à l'impression des détails curieux que donne le jeune voyageur, il faut ajouter le non moins puissant attrait des projections des villes, des types, des

monuments, etc., qui sont comme les splendides illustrations de ses récits si variés et si mouvementés.

Nous reparlerons de cette intéressante soirée à laquelle tous nos lecteurs voudront assister.

#### ANGERS.

Lundi soir, un orage tropical s'est abattu sur la ville d'Angers.

Depuis sept heures du soir jusqu'à minuit, la foudre n'a cessé de faire entendre ses roulements.

Une pluie mêlée de grêle a dévasté toute la campagne aux alentours de la ville. Ecouffant et les communes voisines ont été les plus éprouvées. Les seigles sont brisés, les arbres effeuillés, meurtris, mutilés; la vigne n'a plus une feuille, les routes et les champs sont jonchés de débris d'arbres, les collines ravagées; hier matin on trouvait encore les fossés remplis de grêlons de la grosseur d'un œuf. Dans les jardins potagers, rien n'est resté debout. (Etoile.)

Nous lisons encore dans l'Union de l'Ouest :

« La journée s'est terminée, lundi, par un fort orage qui a éclaté vers 7 heures 1/2. Les nuées du nord-est qui défilaient depuis le matin se sont heurtées aux nuées venant du sud-ouest, et l'orage a enveloppé la ville dans une sorte de tourbillon d'éclairs et de tonnerre; pendant trois quarts d'heure, sans discontinuer, les grondements de la foudre se sont fait entendre, comme les roulements d'une armée de canons. En même temps, la pluie tombait à larges ondes, mêlée de grêle.

» L'orage a porté surtout au nord, dans la banlieue, vers Ecouffant et Saint-Sylvain. On nous dit que, dans tout ce rayon, les jardins ont été ravagés par la grêle... »

#### CLASSEMENT DES VINS.

Le département d'Indre-et-Loire, formé de l'ancienne province de Touraine, a conservé plus qu'aucun autre son ancien nom, dont il se fait un titre de gloire, grâce à sa réputation universelle de Jardin de la France.

Ses vins ont naturellement conservé ce nom, mais dans le grand commerce de Paris, où ils s'en vont presque tous, le titre de Vins de Touraine équivalait à celui des vins médiocres ou de coupage. — C'est inutilement que les vins rouges de Bourgueil, de Chinon, de Jouvé, les vins blancs de Vouvray, ont maintenu quelque faible renommée; les vins de Touraine sont classés comme médiocres.

Il nous faut donc renoncer pour nos bons vins à ce nom gracieux et en trouver un autre pour y attacher un renom mérité, qui puisse marcher de pair avec les noms de Bordeaux et de Bourgogne dont les commerçants ne se gênent pas de les décorer, parce qu'ils les valent.

Malheureusement il y a plus d'acheteurs que de connaisseurs, et le meilleur vin, sous un nom inconnu ou mal famé, paraît détestable au commun des mortels.

On se pique d'offrir une bouteille de Saint-

Emilion, jamais une bouteille de Chinon, et c'est le même, etc.

Telle est la tâche qu'entreprend le syndicat vinicole de Tours, auquel le Comice de Chinon est affilié; une commission d'hommes sérieux et gourmets est nommée dans ce but; déjà on propose le nom de Vins d'Indre-et-Loire, qui se subdivisent en crus divers par un classement bien compris.

Nous serons heureux d'aider nos collègues dans cette œuvre patriotique.

(Le Vinicole et Commercial.)

#### LA FLÈCHE.

On écrit de La Flèche que la procession de la Fête-Dieu a été magnifique. Un fort élégant reposoir avait été dressé dans la cour d'honneur du Prytanée, à l'extrémité de la pelouse.

Tout autour de la cour, disposés par compagnies, les élèves étaient en armes; au centre du tapis de gazon se tenaient l'état-major et les fonctionnaires qui s'étaient joints à lui. M. l'archiprêtre a donné, du haut de ce beau reposoir, la bénédiction solennelle du Très-Saint-Sacrement.

#### LES CROCHETEURS A SOLESMES.

Ils viennent de renouveler leurs attentats, et c'est contre l'abbaye de Solesmes qu'ils se sont exercés à nouveau.

Voici la lettre que le R. P. abbé de Solesmes, dom Couturier, a adressée à un journal de Paris :

« Monsieur le rédacteur,  
» Aujourd'hui, 1<sup>er</sup> juin, en la fête du Sacré-Cœur de Jésus; l'abbaye de Solesmes, pour la troisième fois depuis trois ans, sans un prétexte avoué, sans aucune raison réelle, a été envahie par une bande de crocheteurs et de gendarmes, sous la conduite de M. le secrétaire général de la préfecture du Mans, et de M. Laroche, sous-préfet de La Flèche, avec un commissaire et un cuisinier attaché à l'expédition. Les détails seraient superflus. Tous les honnêtes gens feront justice de ces odieux et ridicules agresseurs d'une maison depuis longtemps déserte. Les chrétiens savent de plus que les censures sont toujours en vigueur contre ceux qui violent ou retiennent injustement les biens de l'Église.

» F. Charles COUTURIER,  
» Abbé de Solesmes. »

Voici quelques détails fournis par l'Union, de Paris :

« Vendredi matin, à quatre heures et demie, les personnages que désigne le R. P. Abbé se sont présentés pendant que les moines chantaient l'Office dans l'église paroissiale.

» Il s'agissait d'expulser un jardinier, coupable de cultiver les choux et les salades de l'endroit.

» Un camion du chemin de fer suivait le défilé officiel, chargé de ferrures et d'ustensiles de toutes sortes pour servir à l'apposition de 600 scellés en cire doublés de scellés en fer. La besogne n'était pas mince. C'est pourquoi le cuisinier fermait la marche. Voyez-vous d'ici Vatel installant ses marmites sur les fourneaux des moines, et le réfectoire de la communauté servant de salle de festin !

» Le même sous-préfet, précédemment

excommunié pour un fait analogue, s'était fait, au moment de son mariage, relever de l'excommunication; il retombe dans le sacrilège !

» Cette nouvelle violation du Saint-Lieu coïncide avec la première messe d'un Bénédictin, l'ancien commandant Sarlat, dont le beau-frère vient d'être blessé au Tonkin.

» Voilà les hommes qu'on traque et qu'on persécute sans merci ! »

#### NANTES.

Un affreux accident est arrivé, vendredi matin, aux chantiers de la Loire. Le nommé Olivier-Mathurin Thouanel, âgé de 27 ans, né à Rennes, travaillait à poser une cheminée sur une chaudière.

Pour accomplir ce travail, il était placé près d'un flin de transmission passé sur un treuil à vapeur. Tout à coup, et sans qu'aucun des ouvriers ait pu apercevoir le mouvement, il eut le pied pris dans le flin et le corps était entraîné vers le treuil, pendant que ses sabots étaient projetés au loin.

Le spectacle était terrifiant et on comprend la stupeur des camarades de Thouanel; ils le voyaient tourner autour du treuil — on suppose qu'il a fait huit tours, — et du bras qui lui restait libre, il faisait tous ses efforts pour se dégager de la terrible étreinte qui l'enlaçait.

Quand la machine fut arrêtée, on arracha du treuil Thouanel, qui avait des plaies horribles: des morceaux de chair étaient détachés et le corps couvert de sang n'était qu'une plaie. Il avait plusieurs côtes fracturées; le bras gauche cassé en plusieurs endroits; la jambe gauche cassée à la cuisse et au tibia. L'aine était dépouillée. Toutes ces blessures étaient horribles, mais la plus affreuse était la fracture du bassin: on aurait dit que ce malheureux avait été écartelé.

La figure seule avait été respectée, on y remarquait seulement une petite plaie à l'orifice du nez.

On installa aussitôt un brancard et on transporta Thouanel à l'Hôtel-Dieu. Pendant toute la durée du trajet, cet infortuné, qui avait conservé sa connaissance, disait à ses camarades: « N'allez pas si vite, vous me faites mal aux jambes. » C'était navrant, et les ouvriers, habitués pourtant à voir bien des catastrophes, ne pouvaient retenir leurs larmes.

Sur tout le parcours, le sang de ce malheureux laissait des traces. Enfin, on arriva à l'Hôtel-Dieu, et M. le docteur Chénantais put donner des soins qui soulagèrent Thouanel.

Sa jeune femme — il n'est marié que depuis un an — fut prévenue et accourut aussitôt à l'Hospice. Thouanel la reconnut et lui dit d'une voix faible. Enfin, à onze heures, les souffrances de ce malheureux étaient terminées, il avait rendu le dernier soupir, conservant sa connaissance jusqu'à la fin.

Thouanel était un ouvrier aimé et estimé de ses camarades et de ses supérieurs.

(Espérance du Peuple.)

#### Théâtre de Saumur.

JEUDI 7 juin 1883,

Une seule représentation donnée par

LES ARTISTES DE L'ODÉON

Par autorisation spéciale de l'auteur

## FORMOSA

Pièce en 4 actes, de M. A. Vacquerie.

M<sup>lle</sup> TESSANDIER jouera le rôle de Formosa.

M. CHELLES jouera le rôle du duc Jean.

M. Paul ALBAIZA, Warwick.

MM. Dubois .....	Dikson.
Mondru .....	Sword.
Richard .....	Marquis de Montague.
M <sup>mes</sup> H. Reyé .....	Helen.
Noémie .....	Nérill.
Marion .....	Un page.
MM. Ernest .....	Un allumeur.
Pierrard .....	Robert.

Vu l'importance de l'ouvrage, il sera joué seul.

Bureaux, 8 h.; rideau, 8 h. 1/2.

S'adresser, pour la location, chez M. COURANT, rue de la Comédie, et, pour avoir des cartes à l'avance, chez le Concierge du Théâtre.

#### C<sup>ie</sup> INSULAIRE DE NAVIGATION

F. MORELLI ET C<sup>ie</sup> (EX-COMPAGNIE VALÉRY)

C<sup>ie</sup> de NAVIGATION COMMERCIALE et POSTALE dans la MÉDITERRANÉE

Subventionnée par l'État.

Émission de 16,000 Obligations de 400 Fr.

RAPPORTANT 20 FRANCS D'INTÉRÊTS

Payables par moitié le 1<sup>er</sup> Juin et le 1<sup>er</sup> Décembre de chaque année.

ÉMISES A 375 FRANCS

Et remboursables, en 26 années, à 400 fr. par voie de tirage au sort

Soit un intérêt de 5.00 0/0

LA SUBVENTION ACCORDÉE PAR L'ÉTAT couvre largement le Service des Intérêts et de l'Amortissement des Obligations.

#### PRIX D'ÉMISSION

25 fr. en souscrivant.

75 fr. à la répartition.

75 fr. le 1<sup>er</sup> Août.

75 fr. le 1<sup>er</sup> Octobre.

75 fr. le 1<sup>er</sup> Décembre.

50 fr. le 15 Janvier.

375 fr. Ensemble.

L'intérêt de 20 fr. par obligation représente un intérêt de 5.33 0/0.

Et avec la bonification de 5 fr. accordée aux Obligations qui seront libérées entièrement à la répartition, 5.40 0/0.

Enfin avec la Prime de remboursement à 400 fr. opérée en vingt-six années un intérêt de 5.90 0/0.

Une bonification de 5 francs sera allouée par chaque Obligation libérée à la répartition.

La SOUSCRIPTION SERA OUVERTE les 9, 11 et 12 JUIN

Chez MM. LEROT, BAL et C<sup>ie</sup>, 8, rue Gallon, PARIS.  
A BESANÇON, chez MM. les fils de VEIL-PICARD, banquiers;

A MARSEILLE, au Siège social de la Compagnie, 4, quai de la Joliette et chez MM. ROBIN, RONDEL et C<sup>ie</sup>;

A BASTIA, chez MM. GREGORI frères, banquiers, et à l'Agence de la Compagnie;

A AJACCIO, PROPRIANO, CETTE, BARCELONE, GÈNES, LIVOURNE, CIVITA-VECCHIA, NAPLES;

Aux Agences de la Compagnie.

On peut souscrire dès à présent par correspondance.

PAUL GODET, propriétaire-gérant.

#### 2. Feuilleton de l'Écho Saumurois.

### LA FIANCÉE DU MARIN

PAR LOUIS COLLAS.

Une habile manœuvre nous donna l'avantage du vent et nous nous laissâmes porter à toutes voiles sur l'ennemi.

— A l'abordage, mes enfants ! cria la voix du capitaine.

C'était la tactique habituelle des corsaires et elle leur avait souvent réussi; mais les Anglais le savaient pour en avoir fait l'épreuve et avaient pris leurs mesures en conséquence. Lorsque, après avoir jeté les grappins, nous tentâmes de nous hisser le long de la haute muraille de bois, de lourdes masses, des matières enflammées furent lancées sur nos têtes; on fit pleuvoir du goudron brûlant, de longues lances atteignirent les plus agiles; plusieurs d'entre nous tombèrent pour ne plus se relever. La tentative était manquée, il fallut couper les amarres.

Ce qui prolongeait la lutte, c'était le peu de surface que présentait notre embarcation qui glissait autour du colosse au-dessous des embrasures. Les deux navires étaient presque collés l'un contre l'autre, tellement rapprochés que l'espace nous manquait pour charger les canons; d'ailleurs, le

bronze était échauffé au point qu'on pouvait à peine le toucher. Parfois une vague nous éloignait: alors l'ennemi dirigeait contre nous une fusillade bien nourrie, mais dont l'obscurité atténuait les effets.

Dans un de ces instants, la lune émergea des nuages qui l'avaient voilée jusqu'alors; je vis l'équipage anglais groupé sur le pont; il ne paraissait pas avoir beaucoup souffert. Aux premiers rangs un jeune officier donnait des ordres, aussi calme que s'il avait été dans un salon; j'épaulai mon fusil, je visai lentement: le coup partit et l'officier tomba.

Une minute après nous étions rejetés contre la frégate que nous cherchions vainement à entamer; car l'impuissance de nos efforts ne faisait qu'aiguillonner notre rage! Le commandant ennemi voulut en finir avec ces fous furieux. Un sillon de lumière glissa le long de la frégate et s'abattit sur le brick; une forte odeur de soufre et de naphthé nous enveloppa; l'incendie allait avoir raison de nous. Nous savions que nous étions voués à la mort, mais nous n'avions pas renoncé à la vengeance.

Sembrer misérablement, tandis que ces Anglais détestés triompheraient sur leur navire intact, cette pensée nous exaspérait. Nous étions surexcités jusqu'à la démence. Quelqu'un se souvint alors qu'il y avait à l'avant du brick un dépôt de grenades. Sans nous préoccuper du feu qui devenait mena-

çant, nous y courûmes, et chacun en prit ce qu'il put emporter, puis nous fîmes pleuvoir sur le pont de la frégate, dans les embrasures et les écoutilles, une nuée de projectiles: c'étaient nos adieux à la vie. Tout à coup la fusillade anglaise cessa et un indescriptible tumulte se manifesta dans l'équipage ennemi.

Une gerbe de feu jaillit dans l'entrepont, puis nous entendîmes une formidable explosion dont le contre-coup nous secoua violemment; un affreux craquement suivit; une de nos grenades avait pénétré et éclaté dans la soute aux poudres, la frégate sautait. Elle oscilla, s'inclina sur le côté, puis descendit lentement dans l'abîme.

En présence de cette catastrophe, notre exaltation furieuse tomba aussitôt et nous n'éprouvâmes bientôt plus qu'un sentiment de pitié pour les victimes. Pendant que quelques-uns d'entre nous éteignaient l'incendie, les autres s'occupèrent de mettre à l'eau le canot de sauvetage, mais il était criblé comme un écuimeur et coula à pic. Le jour commençait à paraître et disparaît d'une teinte argentée la surface de l'Océan; aux lueurs du crépuscule nous vîmes des têtes s'agiter au-dessus des flots; nous adressâmes des appels aux nageurs; ils y répondirent, mais la plupart avaient été aveuglés par l'explosion et ne pouvaient se diriger. C'était un affreux spectacle, nous étions navrés; impuissants à les secourir, nous les vîmes dispa-

raître successivement. Un matelot qui soutenait un camarade surnagea plus longtemps que les autres; nous fîmes des efforts inouïs pour le sauver, nous ne réussîmes qu'à hisser à bord celui qu'il avait disputé à l'abîme. Hélas! ce dernier survivant du brillant équipage de la frégate, il ne nous était pas donné de conserver ses jours. Il avait la poitrine trouée d'une balle. Il était dépouillé de son habit et le sang se mêlait à l'eau de mer. C'était un jeune homme beau comme un marbre antique, d'une physionomie distinguée et sympathique, sa pâleur accentuée par l'ébène de ses cheveux faisait encore ressortir la délicatesse de ses traits.

Je reconnus l'officier que j'avais frappé. Le cœur battait encore; grâce à nos soins, il rouvrit les yeux qu'il fixa sur moi. Était-ce une superstition du marin, ou illusion produite par la solennité de la scène? Il me sembla y lire une expression de reproche et deviner la pensée que ne pouvait exprimer sa bouche expirante.

— Pourquoi m'as-tu choisi entre tous pour me frapper? Ma mort ne pouvait prolonger d'un jour ton existence, à quoi pouvait-elle te servir? A quelle pensée as-tu obéi en dirigeant froidement ton arme contre moi?

» Pourquoi as-tu fauché ma jeunesse, alors que l'avenir m'apparaissait si plein de séductions et de promesses?

(A suivre.)

LOUIS COLLAS.

COURS DE LA BOURSE DE PARIS DU 5 JUIN 1883.

Valeurs au comptant.			Valeurs au comptant.			Valeurs au comptant.			Valeurs au comptant.		
Dernier cours.	Clôture précé.		Dernier cours.	Clôture précé.		Dernier cours.	Clôture précé.		Dernier cours.	Clôture précé.	
3 % .....	79 65	79 75	Est .....	717 50	717 50	OBLIGATIONS.			Obligat. foncières 1879 3 % ..	451	448 75
4 % .....	81 20	81 10	Paris-Lyon-Méditerranée ..	1420	1431 25	Ville de Paris, oblig. 1855-1860	506	505	Est .....	367 50	358
4 1/2 % .....	110 80	110 80	Midi .....	1125	1125	— 1865, 4 % .....	520	520	Midi .....	363 25	363 25
5 % .....	108 50	108 45	Nord .....	1900	1912 50	— 1869, 3 % .....	405	402 25	Nord .....	370	369 75
Obligations du Trésor .....	511	512	Orléans .....	1228 75	1230	— 1871, 8 % .....	397	395	Orléans .....	365 50	366
Obligations du Trésor nouvelles	512	512	Ouest .....	772 50	775	— 1875, 4 % .....	507	507	Ouest .....	368 50	368 25
Bons de liq. départementaux ..	532	530 50	Compagnie parisienne du Gaz ..	1365	1362 50	— 1876, 4 % .....	508	506	Paris-Lyon-Méditerranée ..	367	367 50
Banque de France .....	5410	5420	Canal de Suez .....	2453	2435	Dép. de la Seine, emprunt 1857	237	237	Paris-Bourbonnais .....	366	367
Comptoir d'escompte .....	590	585	C. gén. Transatlantique .....	475	475	Bons de liquid. Ville de Paris ..	524 50	523	Canal de Suez .....	565	565
Crédit Foncier, act. 500 fr. ....	1340	1340				Obligations communales 1879 ..	441	443			
Crédit de France .....	25 50	25									
Crédit mobilier .....	315	370									

CHEMINS DE FER - GARES DE SAUMUR

Ligne d'Orléans (Service d'Hiver)			Ligne de l'Etat (Service d'Hiver modifié depuis le 14 décembre 1882)													
DÉPARTS DE SAUMUR VERS ANGERS.			SAUMUR - MONTREUIL-BELLAY						MONTREUIL-BELLAY - SAUMUR							
Heures	Minutes	Type	Omn. matin.	Mixte matin.	Mixte soir.	Mixte soir.	Mixte soir.	Mixte soir.	Mixte matin.	Omn. matin.	Mixte soir.	Mixte soir.	Mixte soir.	Mixte soir.	Omn. soir.	
3 heures	8 minutes	du matin, express-poste.														
6	45	du matin (s'arrête à la Possonnière)														
8	56	du matin, omnibus-mixte.														
1	25	du soir,														
3	32	du soir, express.														
7	15	du soir, omnibus.														
10	36	du soir (s'arrête à Angers)														
DÉPARTS DE SAUMUR VERS TOURS.			SAUMUR - NIORT						NIORT - SAUMUR							
3 heures	26 minutes	du matin, direct-mixte.														
8	21	du matin, omnibus.														
9	37	du matin, express.														
12	48	du soir, omnibus-mixte.														
4	44	du soir, omnibus.														
10	24	du soir, express-poste.														
Le train partant d'Angers à 5 heures 35 du soir arrive à Saumur à 6 heures 56.																

Étude de M<sup>e</sup> LE BARON, notaire à Saumur.

**VENTE MOBILIÈRE**

Le DIMANCHE 17 JUIN 1883, à une heure, à Saumoussay, commune de Chacé, M<sup>e</sup> LE BARON, notaire à Saumur, procédera à la vente aux enchères publiques de divers objets mobiliers dépendant de la succession de M<sup>me</sup> veuve VIGER, et consistant en :

Ustensiles de cuisine, haquet, pressoir, tonneaux, baquets, cuiviers, bouteilles vides, échelles, bois de chauffage.

On paiera comptant, plus 10 0/0.

Étude de M<sup>e</sup> LE BARON, notaire à Saumur, successeur de M. LAUMONIER.

**A VENDRE**

PAR ADJUDICATION

En une maison sise au Coudray-Macouard, occupée autrefois par M. et M<sup>me</sup> GAURON-LAMBERT, le DIMANCHE 10 JUIN 1883, à une heure, par le ministère de M<sup>e</sup> LE BARON, notaire à Saumur.

**DIVERS IMMEUBLES**

Consistant en :

TERRES, VIGNES ET PRÉS,

Dépendant des successions de M. et M<sup>me</sup> GAURON-LAMBERT.

Pour tous renseignements, s'adresser à M<sup>e</sup> LE BARON, notaire. (356)

Étude de M<sup>e</sup> GAUTIER, notaire à Saumur.

**A LOUER**

PRÉSENTEMENT

**UNE BELLE MAISON BOURGEOISE**

Sise à Saumur, rue du Pressoir-Saint-Antoine.

S'adresser au notaire. (353)

Étude de M<sup>e</sup> MÉHOUSAS, notaire à Saumur.

**A VENDRE**

A L'AMIABLE,

**UNE MAISON**

Située à Saumur, rue de la Visitation, n° 42.

S'adresser, pour tous renseignements, à M<sup>e</sup> MÉHOUSAS, notaire.

Étude de M<sup>e</sup> LECOMPTE, notaire à Brézé (Maine-et-Loire).

**A AFFERMER**

Pour entrer en jouissance le 1<sup>er</sup> novembre 1883.

**LE MOULIN A EAU DE SAUMOUSSAY**

Monté à 3 paires de meules. — Bâtimens et dépendances. — Moulin à vent.

On y joindrait 16 hectares de pré, au gré des preneurs.

S'adresser à M. VOLLAND, régisseur du château de Brézé, et à M<sup>e</sup> LECOMPTE, notaire. (393)

Étude de M<sup>e</sup> LECOMPTE, notaire à Brézé.

**A VENDRE**

A L'AMIABLE,

**UN CLOS DE TERRE ET VIGNE**

Situé à la Gravelle, commune de Bagneux, près Saumur,

Joignant MM. Harault, Simon et l'église, et contenant 88 ares environ.

On pourrait diviser ce clos par lots, au gré des acquéreurs.

S'adresser à M. TAVEAU, géomètre-expert à Bagneux, et à M<sup>e</sup> LECOMPTE, notaire à Brézé. (237)

**A LOUER**

Pour la Saint-Jean prochaine, En totalité ou par parties,

**UNE PORTION DE MAISON**

Sise à Saumur, rue de la Comédie, n° 26,

Actuellement occupée par MM. Fau-cillon, Frugier et Moutet.

Cette maison, propre au commerce, comprend : magasins sur la rue, au premier étage ; deuxième et troisième étages sur la rue ; grenier, cour, remise et écurie ;

Étage au-dessus des remise et écurie, grenier.

S'adresser, pour visiter les lieux, à M. FAUCILLON, qui les occupe, et, pour traiter, à M. LE RAY, avoué, rue du Marché-Noir, n° 42. (316)

**A CÉDER**

DE SUITE,

Pour cause de santé,

**UNE BOUCHERIE**

Située aux environs de Saumur

S'adresser au bureau du journal.

Étude de M<sup>e</sup> MEFFRAY, notaire à Beaufort-en-Vallée (Maine-et-Loire).

**A VENDRE**

PAR ADJUDICATION

Qui aura lieu en l'étude et par le ministère de M<sup>e</sup> MEFFRAY,

Le dimanche 17 juin courant, à 2 heures du soir,

**HOTEL**

Bien achalandé,

**DIT L'ÉTOILE D'OR**

Sis ville de Beaufort.

On peut traiter de gré à gré avant l'adjudication.

S'adresser à M<sup>e</sup> MEFFRAY.

**A VENDRE**

A L'AMIABLE,

**JOLI PETIT JARDIN** d'agrément, bien planté d'arbres, d'une contenance de 500 mètres carrés à peu près, entouré de murs, avec PETITE MAISON, CELLIER, POMPE, BASSINS, etc.,

Situé au Vau-Langlais, commune de Bagneux, à 15 minutes de Saumur.

S'adresser à M. MIGNON, marchand de fers à Saumur. (371)

**A VENDRE**

VIN ROUGE, récolte 1881, et VIN rouge, récolte 1882.

S'adresser au bureau du journal.

Manufacture de Pianos et Orgues

12 Médailles d'honneur.

**LÉPICIER**

RUE DE LA PRÉFECTURE, 26, ANGERS.

M. GAND, l'un des accordeurs de la maison, est en ce moment à Saumur.

Adressez les demandes au bureau du journal.

**CLERC.** M<sup>e</sup> CHAUMIER, notaire à Chinon, demande de suite un premier Clerc au courant d'une étude, et un second Clerc capable de faire tous les actes courants.

ON DEMANDE un domestique de 15 à 17 ans.

S'adresser au bureau du journal.

**A LOUER**

PRÉSENTEMENT,

**JOLIE MAISON**

Située rue de Bordeaux, 15,

Comprenant NEUF PIÈCES,

Avec Jardin.

S'adresser à M. P. GODET, place du Marché-Noir.

**A VENDRE**

PETITE VOITURE anglaise, capitonnée, et PETITE JUMENT ANGLAISE, avec harnais.

S'adresser au bureau du journal.

**A VENDRE**

DEVANTURE en bon état, conditions avantageuses.

S'adresser à M. TARDE, Epicerie Parisienne, rue d'Orléans, 33, Saumur. (344)

**QUINCAILLERIE pour SERRURIERS**

**VENTE**

APRÈS FAILLITE,

Boulevard Ayrault, à Angers,

Par le ministère de M<sup>e</sup> BÉDANE, commissaire-priseur,

Le SAMEDI 9 juin 1883, de 9 heures du matin à 11 heures, et de midi 1/2 à 6 heures.

Serrures ordinaires, serrures de sûreté ; boutons fonte émaillée et ébène, paumelles, charnières diverses, loquets à ressorts, verrous, targes, boulons équerres, une grande quantité de vis, clous, etc. ;

Très-bel assortiment de limes, acier rond, fil de fer, etc.

Au comptant, plus 5 pour cent.

Pour visiter, s'adresser à M. GUIHAL, syndic, rue Lenepveu, 13, à Angers.

**LE PULICIDE**

DESTRUCTEUR INFALLIBLE de tous les insectes nuisibles à l'homme, aux animaux domestiques et aux vêtements : Punaises, Puces, Fou, Mouches, Cafards, Arles, Moustiques, Pucerons, Araignées, Chenilles, Fourmis, etc.

Se trouve à la Pharmacie Centrale, chez M. B. D'UR, rue de la Tonnelie, 27, dépositaire pour l'arrondissement de Saumur. (179)

M. DUPONT, Grande-Rue, 59, se charge de soigner les chevaux à domicile.

**A VENDRE**

1<sup>re</sup> UNE MAISON, rue d'Orléans, n° 28 ;

2<sup>e</sup> DEUX MAISONS, rue des Capucins, n° 33 et 35.

S'adresser au bureau du journal.

En cours de publication

DANS LE

**JOURNAL DU DIMANCHE**

RECUEIL LITTÉRAIRE ILLUSTRÉ

Qui paraît tous les Dimanches :

**LA FILLE DU MEURTRIER**

Par XAVIER DE MONTÉPIN.

**LES AVENTURES DE TROIS FUGITIFS**

Par VICTOR TISSOT et CONSTANT AMÉRO.

10<sup>e</sup> LE NUMÉRO DE 16 PAGES IN-4<sup>o</sup>

Chez tous les libraires.

ABONNEMENTS :

DÉPARTEMENTS : 1 an, 8 fr. ; 6 mois, 4 fr. Pour tous les pays faisant partie de l'union postale, 1 an, 8 fr. 50. — 6 mois, 4 fr. 25.

La collection se compose actuellement de 50 volumes et renferme les ouvrages des meilleurs écrivains contemporains.

NOTA. — Envoi franco d'un numéro spécimen sur demande affranchie.

BUREAUX, place Saint-André-des-Arts, 11, PARIS.

**LE JOURNAL DES CAMPAGNES**

Et d'Agriculture progressive réunis

28<sup>e</sup> ANNÉE

Paraissant tous les samedis

AVEC DE MAGNIFIQUES GRAVURES

5 fr. par an.

Le Journal des Campagnes est le meilleur marché et le plus varié de toutes les publications spéciales. Chaque numéro contient un article relatant les principaux faits de la semaine, de nombreux articles et notes agricoles, horticoles et de jardinage, une jurisprudence rurale des recettes hygiéniques et d'économie domestique, ainsi que le cours détaillé des principales denrées, la cote des valeurs de bourse, etc., etc.

Envoi gratuit de numéros spécimens, sur demande.

Administration : 18, rue Dauphine, à Paris.

Saumur, imprimerie P. GODET.